

BPJEPS spécialité Educateur sportif mention Activités de la forme + CSAMAP Certificat de spécialisation Aide au maintien et à l'autonomie de la personne « Sport, Santé et Réathlétisation »

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

HUI FORMATIONS
GANTEAUME Céline
07.81.49.91.58
huiformations@gmail.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

- Etre titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante : Prévention et secours civiques de niveau 1 " (PSC1) ou équivalent ; Certificat de sauveteur secouriste du travail " (SST) en cours de validité - Justifier d'un niveau de pratique personnelle en activités de la forme, dans l'option choisie. Il est procédé à la vérification de ces exigences préalables au moyen de : «- de la production d'une attestation de formation relative au secourisme le cas échéant assortie de l'attestation de formation continue en cours de validité ; «-la réussite aux tests d'exigences préalables décrits en annexe II de l'Arrêté du 27 juillet 2022 modifiant l'arrêté du 5 septembre 2016 modifié portant création de la mention « activités de la forme » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité « éducateur sportif »

Prérequis pédagogiques :

Avoir validé les TEP Avoir déposé un dossier d'inscription complet Avoir une structure de stage

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Le titulaire du BP JEPS spécialité « éducateur sportif » mention « activités de la forme » exerce le métier adossé aux appellations suivantes : professeur de fitness, conseiller sportif, éducateur sportif, moniteur, coach, entraîneur. Plusieurs types d'emploi sont occupés : . Conseiller sportif spécialisé dans l'animation de cours collectifs ; . Conseiller sportif spécialisé dans l'accompagnement personnel ; . Présentateur en fitness ; . Responsable d'équipe d'animation. L'emploi se trouve principalement dans le secteur marchand et majoritairement au sein de centres de fitness, franchises ou structures indépendantes, dans le secteur associatif au sein d'associations sportives unisport ou omnisports. Le titulaire du BP JEPS spécialité « éducateur sportif » mention « activités de la forme » réalise l'encadrement autonome en toute sécurité des pratiques individuelles telle que le cardio-training, la musculation, associées à l'activité professionnelle de coaching, et l'animation des cours collectifs à dominante « aérobique » tels que le Step, le Low Impact Aérobie ou les cours à concept (Les Mills, Pilates, Zumba, ...). Les évolutions de la pratique des activités de la forme et la diversification des publics tendent vers une prise en compte particulière de la pratique « santé » et/ou un encadrement sous formes individualisées ou en petits groupes (en club, à domicile ou en plein air, cross fit, running, urban training). CSAMAP Être capable de : - encadrer et conduire des actions d'animations des activités physiques adaptées - apprécier les potentialités des personnes concernées par son action d'animation - intégrer les contraintes liées à des objectifs institutionnels de maintien des capacités de la personne pour préparer son action d'animation. - Evaluer le résultat de son action au regard des objectifs de l'institution. Participer : - Aux réunion de l'équipe interdisciplinaire. - Aux temps de vie informels

Contenu et modalités d'organisation

Le public : Typologie et caractéristiques des différents publics Le groupe (encadrement, dynamique, gestion de conflits...) Santé et prévention (pathologies courantes, handicap, blessures...) L'éducateur : La posture d'éducateur (éthique, déontologie, responsabilité éducative) Gestion de la sécurité (lieux de pratique, matériel, avant pendant et après la séance) Conduite à tenir en cas d'accident Responsabilité (civile, pénale, assurances, obligation de diplôme et de déclaration) L'enseignement : Pédagogie fondamentale Etapes d'apprentissage moteur Différents courants et méthodes pédagogiques Théorie de l'information Maîtrise du milieu professionnel et sa réglementation (salle fitness, musculation, Haltérophilie) Méthodes pédagogiques Adaptation et régulation Évaluation et bilan de fin de séance et de cycle Programmation et planification : (analyse, notion d'objectifs, progression pédagogique, conception de séances et plan de formation) Mise en œuvre : Observation, mises en situation, consignes et observables, animation, optimisation de la performance Les activités Option Cours Collectifs : - enseigner des cours collectifs avec ou sans musique - activités cardio-vasculaires à partir de techniques chorégraphiées - activités de renforcement et d'étirements musculaires Option « haltérophile, musculation » - activités de l'haltérophilie - activités de la musculation (barres, machines, poids, exercices...) - activités de cardio-training (ergomètres, courses, ...) - activités de récupération (étirements, massages, techniques diverses...) Animation et promotion : Projet (méthodologie de projet, projet d'établissement, projet pédagogique, projet sportif) Animation visant le maintien, l'entretien, le développement de la condition physique et psychomoteur Promotion et accueil (communication commerciale, démarche qualité, techniques d'accueil, relation client) Animation (programmation, planning)

Commentaires sur la durée hebdomadaire connaissances suite au positionnement.

Parcours de formation personnalisable ?

Commentaires sur la parcours personnalisable structure de stage

Planning mis en place en fonction des allègements réglementaires et

Oui

Type de parcours

Mixte

21heures en moyenne par semaine en centre de formation. 14h en

Validation(s) Visée(s)

BPJEPS spécialité éducateur sportif mention activités de la forme option cours collectifs - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

BPJEPS spécialité éducateur sportif mention activités de la forme option haltérophilie, musculation - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)



Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Master

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00361047	du 05/10/2023 au 12/09/2024	Pau (64)	HUI FORMATIONS		Non éligible	
00361046	du 05/10/2023 au 12/09/2024	Pau (64)	HUI FORMATIONS			

00361048	du 05/10/2023 au 12/09/2024	Pau (64)	HUI FORMATIONS	Non éligible	
00449293	du 23/09/2024 au 12/09/2025	Pau (64)	HUI FORMATIONS		
00570084	du 25/09/2025 au 10/09/2026	Pau (64)	HUI FORMATIONS		
00570101	du 25/09/2025 au 10/09/2026	Pau (64)	HUI FORMATIONS	Non éligible	